

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

l'U. nitaire 11

Bimestriel N°113 Avril - Mai 2014 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé le 06/05/2014



Tous en grève le jeudi 15 mai !

Après les annonces du premier ministre qui confirme le gel du point d'indice des fonctionnaires et annonce celui des pensions de retraite et des prestations sociales, il est grand temps d'agir. Avec la quasi totalité des fédérations de fonctionnaires, la FSU appelle tous les agents à se mobiliser le 15 mai prochain. Nous n'accepterons pas 7 années blanches pour nos salaires !

C'est une décision injuste d'autant que les pertes de pouvoir d'achat sont déjà lourdes dans un contexte où les inégalités salariales sont grandes, notamment entre les femmes et les hommes, où 20% des agents sont payés au niveau du SMIC, où il y a près d'un million de non titulaires, beaucoup de précarité et que toutes les qualifications sont loin d'être reconnues. Le gel du point d'indice pénalise d'abord les jeunes et les personnels les moins rémunérés.

C'est économiquement inefficace !

Qui peut croire que le seul effort des fonctionnaires, comme de l'ensemble des salariés, et maintenant des retraités, va combler un déficit alors que cela fait des années qu'ils payent déjà pour enrayer une crise dont les causes sont liées d'abord à la financiarisation de l'économie. Quant à l'emploi public, si la FSU acte positivement le maintien des engagements présidentiels en matière d'emploi pour les secteurs prioritaires, elle considère que le faire par redéploiement fragilise d'autres secteurs.

C'est pourquoi elle rappelle l'urgence à créer les emplois de qualité partout où cela est nécessaire. Les investissements pour moderniser les services publics et la fonction publique, pour la rendre plus attractive, sont nécessaires.

Il est indispensable de développer des services publics de qualité et de proximité pour lutter contre les inégalités et les fractures sociales dans et entre les territoires.

Le 15 mai prochain, il revient à tous les agents de la fonction publique de se mobiliser pour exiger la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations et la création des emplois de qualité nécessaires.

**Rassemblement le jeudi 15 mai à 10 h
devant la Cité administrative,
Place Gaston Jourdanne à Carcassonne,
et devant l'hôpital de Narbonne,
à l'appel de CGT, CFDT, FO, FSU, Unsa, Solidaires.**

**Le pacte de « responsabilité »,
c'est 50 Milliards supprimés**

**pour l'État (18 Mds d'euros), les Collectivités territoriales (11 Mds),
l'Assurance maladie et la Protection sociale (21 Mds),
pour financer les entreprises :**

**30 Mds d'exonération de cotisations familiales,
qui s'ajoutent aux 20 Mds du Cice*.**

***Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi**

Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
**Directeur de la
Publication**
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0715 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

1 - Editio.
2 - Annonces
gouvernementales... 15 mai
dans la Fonction
publique.
3 - CDEN du 17
avril boycotté.
4 - 5- CDEN du
24 avril. Le GMT
contre les peuples.
6 - Pacte de responsabilité, lettre ouverte aux députés.
7- Quelle représentation pour les retraités.
Rebsamen :
« ceci n'est pas une politique d'austérité ».
8 - Capendu le 11 juin : enjeu des retraites avec Bernard Friot.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

Annonces gouvernementales : indignation et colère !

Après la claque des municipales, François Hollande persiste et signe : son nouveau premier ministre, Manuel Valls, confirme le gel du point d'indice des fonctionnaires et annonce celui des pensions de retraite et des prestations sociales.

Comment reconnaître le «dévouement et le sens du service public» des 5 millions d'agents de la fonction publique et renoncer à dégeler leurs salaires !

Pour la cinquième année consécutive, le gel du point d'indice est une décision injuste. D'autant que les pertes de pouvoir d'achat sont déjà lourdes dans un contexte où les inégalités salariales sont grandes, notamment entre les femmes et les hommes, où 20% des agents sont payés au niveau du SMIC et où il y a près d'un million de non titulaires et beaucoup de précarité.

Le gel du point d'indice pénalise d'abord les jeunes et les personnels les moins rémunérés.

Qui peut croire que le seul effort des fonctionnaires, comme de l'ensemble des salariés, et maintenant des retraités, va combler un déficit alors que cela fait des années qu'ils payent déjà pour enrayer une crise dont les causes sont liées d'abord à la financiarisation de l'économie.

Les populations les plus précaires vont voir les prestations sociales limitées et les services publics garantissant leurs conditions d'existence affaiblis.

C'est bien le modèle social qui est remis en cause.

Les économies envisagées sont incompatibles avec une réelle justice sociale. Les entreprises ne peuvent être exonérées ni dédouanées de cotisations sociales et certainement pas du contrôle des aides à l'emploi qu'elles perçoivent.

L'abandon du chantier de la réforme fiscale est une erreur.

La FSU appelle les retraités à se mobiliser largement lors de la journée du 3 juin prochain pour obtenir de meilleures conditions d'existence et défendre leur pouvoir d'achat.

Les décisions gouvernementales pour la fonction publique et ses agents confortent la FSU dans sa détermination à faire du 15 mai prochain une forte journée d'action unitaire pour défendre la fonction publique, ses agents, leurs emplois et leur pouvoir d'achat.

15 mai dans la Fonction publique : une mobilisation essentielle

Les organisations syndicales CFDT – CFTC – CGT – FA-FP – FSU – SOLIDAIRES et UNSA constatent que le gouvernement demeure sourd à leurs exigences en matière de salaire et d'emploi public.

Pire même : s'agissant de la valeur du point, le Premier ministre confirme la politique d'austérité salariale en affirmant sa volonté de maintenir son gel jusqu'en 2017. L'hypothétique « *clause de revoyure* » évoquée ces derniers jours ne change rien à la question. Pas davantage que les éléments de communication mis en avant de manière tendancieuse sur le « *coup de pouce* » en direction des bas salaires, présenté comme une nouveauté alors qu'il a été décidé à l'automne dernier et est mis en oeuvre depuis le 1er février.

Sur l'emploi public, aucune inflexion n'est envisagée pour faire face à la précarité qui perdure et aux sous effectifs qui existent et s'aggravent dans de nombreux secteurs.

Face à cette politique inacceptable, nos organisations syndicales continuent de revendiquer :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des qualifications ;
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Des emplois statutaires pour faire face aux besoins ;
- Le développement des garanties pour les contractuels ;
- Des perspectives de carrière et de mobilité choisie pour tous les agents
- La possibilité d'exercer des missions de service public dans des conditions décentes.

C'est sur ces bases qu'elles demandent l'ouverture sans délai de négociations.

Plus que jamais, face à l'intransigeance du gouvernement, elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser massivement le 15 mai, notamment par la grève, et à participer nombreux aux rassemblements et manifestations organisés ce jour-là.

Paris, le 5 mai 2014

Les organisations syndicales CFDT – CFTC – CGT – FA-FP – FSU – SOLIDAIRES et UNSA ont prévu de se revoir dès le 15 mai au soir.

Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) du 17 avril boycotté

Compte-rendu FSU11

Dès 9h00 du matin, une foule importante de manifestants s'est massée dans la rue de la préfecture : parents d'élèves mobilisés et enseignants en grève, main dans la main, pour lutter contre une fermeture ou revendiquer une ouverture de classe. Ce rassemblement est à ranger dans le palmarès des rassemblements pour l'École les plus bruyants, revendicatifs et déterminés.

De nombreuses pancartes, banderoles et autocollants haut en couleurs et fort en revendication portaient haut l'exigence de moyens pour une école de qualité dans notre département.

Sigean, Lavalette, Caunes, Peyriac-Minervois, Sallèles, Argeliers, Carcassonne, IME les hirondelles de Narbonne, Fendeille, Castelnaudary, Caux-et-Sauzens, Mouthoumet, Cuxac, Coursan, de nombreuses écoles mobilisées, soutenues pour la plupart par leurs élus municipaux banderoles tricolores bien en vue, ont répondu à l'appel à manifester devant la Préfecture ainsi que des collègues présents par solidarité avec cette juste lutte.

Pour la FSU, nous étions favorables à siéger en CDEN pour plusieurs raisons :

- afin d'être réactif pour faire entendre nos demandes au moment où sont en train de rapidement se décider les arbitrages budgétaires suite à la nomination d'un nouveau gouvernement.

- afin de profiter de la grève réussie et de la mobilisation présente pour faire pression sur le représentant de l'État dans l'Aude, Monsieur le Préfet.

- afin de ne pas retarder les opérations départementales de mutations déjà suffisamment bousculées par la décision gouvernementale de report des décisions de carte scolaire après les élections municipales.

Notre choix était clair. De la même façon, en séance de CDEN, la FSU11 prévoyait d'interpeller le préfet et les représentants des élus audois (maires, conseillers généraux) afin d'obtenir en urgence une audience auprès du Ministre de l'Éducation, échelon pertinent pour obtenir une rallonge budgétaire pour assurer une meilleure rentrée 2014. La situation de notre département est telle que des mesures d'exception s'imposent pour faire face aux sureffectifs et tenir compte des caractéristiques à la fois rurales et sociales des écoles, collèges et lycées audois. Ce n'est pas un redéploiement que nous demandons (les autres départements de notre académie n'étant pas mieux lotis).

Nous exigeons un collectif budgétaire immédiat de 120 postes pour le premier degré et 80 postes pour le second degré pour assurer une rentrée 2014 qui porte le signe d'une relance de l'éducation dans notre département depuis trop longtemps délaissé.

Fort de notre analyse, nous avons engagé une discussion âpre avec les représentants des élus audois. Ces derniers ont fait le choix de boycotter le CDEN, avec la FCPE et l'UNSA, prenant le risque de voir la forte mobilisation d'aujourd'hui retomber comme un soufflet dans l'attente d'un CDEN de repli, coquille vide reconvoquée à la veille des vacances scolaires de printemps, peut-être même en l'absence du préfet.

Pour la FSU, organisation majoritaire dans l'éducation nationale, l'unité n'est pas un vain mot. Aussi souhaitant préserver une démarche commune avec tous nos partenaires, nous nous sommes associés à la décision de boycott du CDEN.

Ne pouvant donc le faire en CDEN, nous avons interpellé les représentants des élus audois pour obtenir, dans un cadre unitaire, une audience en urgence auprès du nouveau ministre de l'Éducation Nationale. À cette occasion, les élus du Conseil Général nous ont informés de la démarche unilatérale du président du Conseil Général qui aurait soi-disant déjà pris les devants pour être reçu au ministère de l'Éducation Nationale.

Découvrant cela, pour la FSU11, nous avons réitéré notre demande de démarche unitaire associant toute la communauté éducative : c'est tous ensemble parents, enseignants, élus que nous serons forts pour défendre notre l'École. Aucune réponse claire n'a été donnée à notre demande, les élus préférant des démarches en ordre dispersé.

Notre démarche est claire et nous continuerons de la porter dans les jours qui viennent auprès des élus, lors du CDEN reconvoqué (à l'heure où nous publions ces lignes nous attendons la date de repli).

Pour que notre démarche ait des chances d'aboutir nous demandons à toutes les écoles en lutte de rester mobilisées et visibles jusqu'à ce que réponse nous soit donnée.

Par ailleurs, nous appelons l'ensemble des collègues à apporter leur soutien aux actions qui ne manqueront pas de se décider dans les jours à venir. Bon courage à toutes et à tous, la lutte doit payer, il en va de l'avenir de nos élèves et des conditions de travail de tous les enseignants.

CDEN 24 AVRIL 2014

DÉCLARATION DE LA FSU11

Lors du CDEN du 20 décembre, nous avons démontré que les dotations budgétaires attribuées à notre département étaient loin de répondre aux besoins réels des écoles. Cela nous avait valu une réponse d'anthologie d'un conseiller départemental : évoquant plusieurs milliers de postes qui devaient arriver pour la Noël et la réforme des rythmes comme potion miracle à tous les maux, assimilant au passage la FSU « à la période stalinienne » et nous accusant même de faire le lit de la droite et de l'extrême droite.

Aujourd'hui, la réforme des rythmes est toujours aussi contestée et contestable et ne règle rien ; les postes d'enseignants ne sont pas tombés du ciel et la réalité d'une carte scolaire très difficile saute aux yeux de tous. Quant à faire le lit de la réaction nauséabonde d'inspiration stalinienne ou d'extrême droite, le gouvernement s'en charge bien tout seul en poursuivant les politiques d'austérité en dépit de leur inefficacité économique et de leurs conséquences sur les populations. Ainsi les inégalités et les précarités gagnent du terrain ; les zones de relégation sociale se multiplient et que ce soit dans les quartiers populaires dans les centres délaissés de nos villes de Narbonne, Carcassonne et d'autres encore ou dans des zones rurales ou semi rurales comme le Minervois (durement touché par la carte scolaire), les citoyens se sentent abandonnés. Malheureusement, comme s'il n'avait pas pris la mesure du rejet de cette politique avec le résultat des élections municipales, le nouveau Premier Ministre, avec le Pacte de responsabilité et de Solidarité, vient de détailler un plan d'austérité de 50 milliards d'euros, l'un des plus violents que la France ait connus depuis la Libération.

Qui peut croire que le seul effort des fonctionnaires, comme de l'ensemble des salariés, et maintenant des retraités, va combler un déficit alors que cela fait des années qu'ils payent déjà -sans résultat- pour enrayer une crise dont les causes sont liées d'abord à la financiarisation de l'économie ? En outre, les populations les plus précaires vont voir les prestations sociales nécessaires à leur survie limitées et les services publics garantissant leurs conditions d'existence affaiblis. C'est bien le modèle social qui est attaqué. Dans ces circonstances, la remise en cause des 60 000 postes destinés à l'Éducation Nationale, malgré la promesse du Premier Ministre, est de fait posée et la priorité au primaire risque probablement de ne rester qu'une promesse. Pour toutes ces raisons la FSU dans une large intersyndicale appelle à la journée de mobilisation dans la fonction publique le 15 mai prochain,

C'est dans ce contexte que se déroulent les opérations de carte scolaire et l'on s'aperçoit déjà, particulièrement dans notre académie, de l'insuffisance des dotations après les suppressions massives du gouvernement précédent et face à la hausse démographique actuelle.

C'est le cas, dans le premier degré qui, de 2008 à la rentrée 2014, a vu le nombre de postes, dans les écoles de notre académie, stagner de 12 128 postes à 12 127 (soit un poste de moins en 6 ans) alors que, dans le même temps, l'académie a dû faire face à 10 500 élèves supplémentaires : soit un manque de 455 postes. C'est aussi le cas, de façon particulièrement sensible pour notre département de l'Aude qui, dans la même période, a perdu 27 postes et a dû faire face à une augmentation de 828 élèves. De fait, rentrée après rentrée, pour notre département, se dégradent chaque fois davantage la scolarisation des élèves et les conditions de travail des enseignants.

La rentrée 2014 ne dérogera pas à cette tendance puisque la dotation ministérielle de 7 postes est déjà amputée de 5 pos-

tes gagés à la rentrée 2013 ; de plus, rien n'est encore prévu pour mettre en application les nouvelles dispositions relatives à la décharge des 192 écoles de 1 à 3 classes de notre département (54 % des écoles)... Autant dire que la dotation de 7 postes est déjà largement dépensée avant même d'envisager de faire face à l'augmentation prévue de 215 élèves minimum à la rentrée 2014.

Le constat est sans appel : sur les 355 écoles de l'Aude, près de la moitié auront des moyennes égales ou supérieures à 25 élèves par classe, dont 28 seront égales ou supérieures à 27 élèves par classe. Autant dire que les spécificités de notre département -forte ruralité et niveau social très faible- ne seront prises en compte que très marginalement. Cela continuera de dégrader encore davantage le taux d'encadrement et la qualité des conditions de travail. À croire que l'Aude est mise au ban de la « priorité au primaire » ou de la « refondation de l'école ».

Même si les mesures présentées reconnaissent la scolarisation des 2 ans en ZRR, même si elles tentent de respecter l'équité entre les écoles, nous sentons bien toutes les limites de l'exercice. Et bien des secteurs restent sans évolution : le remplacement, la relance des RASED, la formation, l'éducation prioritaire, ... Avec la hausse démographique des effectifs et le poids des fermetures passées, la gestion comptable tourne à vide et la nécessité de fermer des postes ici pour en ouvrir là instaure un « mouvement de yo-yo » qui, pour quelques élèves en plus ou en moins, fait passer de façon mécanique les écoles à +1 ou -1 poste (pour plusieurs écoles d'une année sur la suivante) ; ce n'est pas en changeant ainsi en permanence la structure des écoles que l'on peut assurer sur le long terme des projets visant à améliorer la scolarisation et la réussite de tous les élèves.

Si l'on y regarde de près, ce n'était pas 7 postes dont nous avions besoin mais un plan urgent de rattrapage d'au moins 120 postes (83 postes pour les effectifs, 27 pour les Rased, 7 pour les TR et 3 pour l'animation soutien, sans compter le financement des nouveaux dispositifs, l'amélioration des décharges des petites écoles, la formation...).

A bien des égards la préparation de la rentrée 2014 dans les collèges se présente avec les mêmes difficultés que celles rencontrées ces dernières années. En effet la FSU considère que dans le second degré, les conditions de rentrée ne seront pas à la hauteur du signal nécessaire attendu par les personnels et des ambitions que nous portons pour la réussite de tous. En effet, comment améliorer les conditions de travail et d'apprentissage sans moyens supplémentaires ? Sur quels éléments se fonde notre constat :

- les seuils servant de mode de calcul pour l'attribution des moyens restent inchangés à 29 élèves par classe ou à 25 en ZEP. Ces seuils sont identiques depuis 3 années scolaires. Où est le changement ?

- Avec une DGH en baisse de 14 h sur un total de 16957H ventilées sur les 27 collèges, soit moins 0.0008%, où est le changement ?

- Malgré une grande stabilité du nombre d'élèves attendus par rapport à la prévision de rentrée 2013, 2 classes seront fermées à la rentrée. En conséquence, si les prévisions se confirment, le E/D sera en très légère augmentation. L'étau ne se desserre donc pas ! En collège, le retour à 27 élèves par classe

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

au maximum (43 ETP) et le passage du taux d'HSA de 6,2 à 5% (20 ETP) nécessiterait l'attribution de 63 ETP pour la rentrée 2014. Si l'on ajoute à ce chiffre, la réouverture des 15 postes supprimés sur 3 ans dans les lycées Audois malgré l'accueil de 324 élèves supplémentaires, c'est bien un plan d'urgence de près de 80 postes que la FSU revendique pour le second degré dans notre département.

Une dotation de 200 postes pour les établissements du 1^{er} et second degré, tel est la hauteur du plan de rattrapage à mettre en œuvre dans l'Aude pour relancer le service public d'éducation de façon perceptible par les usagers et les personnels.

Notre département est dos au mur et la gestion comptable, aussi fine soit-elle, est inopérante à répondre aux besoins de l'École. Après tous ces éléments d'analyse, la FSU - organisation syndicale de transformation sociale, force de proposition - ne peut se satisfaire d'en rester là ! Il faut que la situation évolue ! C'est pourquoi nous demandons aux élus siégeant en CDEN ainsi qu'aux députés et sénateurs audois

d'interpeller rapidement Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale afin qu'une délégation composée à l'issue de ce CDEN soit reçue en audience pour plaider une rallonge de postes supplémentaires en urgence pour la rentrée et un plan pluriannuel à la hauteur des besoins : c'est une nécessité ! Nous avons déjà demandé cela aux élus du Conseil général jeudi dernier. Nous avons réitéré notre demande mardi par lettre ouverte à M. le Président du Conseil Général de l'Aude. La forte mobilisation des écoles audoises et l'urgence de la situation exigent que la démarche d'audience auprès du Ministre de l'Éducation Nationale se fasse dans le cadre unitaire de toute la communauté éducative rassemblée autour du service Public d'Éducation : parents d'élèves, enseignants et élus ensemble.

Nous nous adressons aujourd'hui à vous M. le Préfet afin que vous appuyiez et fassiez remonter notre demande auprès des plus hautes autorités de l'État.

Il en va de l'avenir de l'École, Il en va de la réussite de tous les élèves audois.

UN GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE CONTRE LES PEUPLES

Depuis juillet 2013, des négociations concernant le « traité de partenariat transatlantique » ont été engagées dans la plus grande discrétion, entre l'Europe et les États-Unis. Elles ont été préparées par plus de 100 réunions entre les lobbys représentant les entreprises multinationales, la commission de Bruxelles et les négociateurs américains.

Ce projet met gravement en cause les fondements de notre démocratie. En effet les peuples concernés ne seront pas consultés. Ce traité, en contradiction avec l'article 53 de notre constitution, ne sera ratifié que par le parlement européen après accord du Conseil de l'Europe et les parlements nationaux n'auraient pas à se prononcer. De plus, au cours de son voyage aux États-Unis, le président Hollande, sans doute pour prendre de vitesse le mouvement de protestation que la perspective du futur traité suscite, a appelé à hâter sa ratification. Or, ce traité ne figurait en rien dans son programme et ses promesses de campagne.

Nos inquiétudes sont grandes car ce futur traité ne peut que constituer une nouvelle étape vers un approfondissement du modèle néo libéral. En effet, en matière de règles et de normes, les USA n'ont jamais ratifié ni l'OIT (droit du travail), ni les accords de Kyoto (climat, biodiversité), ni la CIP (cour pénale internationale), ni la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), ni la convention de l'UNESCO (culture). Ils ne reconnaissent pas les normes phytosanitaires européennes.

En matière de services, la privatisation y est la règle avec les conséquences qu'elle peut avoir sur l'accès aux soins et à l'éducation pour tous. Les lobbys pousseront les forces politiques à adopter les normes les moins contraignantes et les moins protectrices. Si par malheur ces négociations aboutissaient, elles conduiraient au détricotage de notre code du travail, à la mise en concurrence de tous les services publics et à leur « marchandisation ».

De plus, les litiges entre entreprises, et/ou entreprises et États, seraient traités par des « tribunaux » privés, dits commissions d'arbitrage, dont la qualité serait réputée supérieure aux tribunaux nationaux ou internationaux. Les lois nationales, démocratiquement votées, ne vaudraient que tant qu'elles ne contreviendraient pas à l'intérêt des entreprises libérales. Les décisions de ces commissions prévaudraient sur les lois des pays. Les progrès sociaux consécutifs au programme du Conseil National de la Résistance ne seraient plus qu'un mauvais souvenir pour les tenants de l'économie libérale.

Pour Marc DUFUMIER, président de la plateforme pour le commerce équitable : « *Nous ne voulons ni des poulets chlorés, ni de viande aux hormones, encore moins que nos indications géographiques protégées puissent être achetées par des multinationales ...* »

Un accord semblable, l'ALENA, conclu en 1993 entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, fut obtenu à l'arraché. Il a conduit à une augmentation du chômage, une atteinte du pouvoir d'achat des salariés et une multiplication des procédures au profit des multinationales états-uniennes.

En Europe et aussi aux États-Unis, la contestation s'organise. En France et dans les départements, la FSU est partie prenante de nombreux collectifs qui entendent mettre fin aux négociations.

Pour en savoir plus :

<http://www.scoop.it/t/marche-transatlantique>

<http://www.jennar.fr/>

<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803>

Lettre ouverte aux députés de l'Aude*

Madame, Messieurs les députés, Ne votez pas le plan d'économies du pacte de responsabilité !

Madame la Député,
Monsieur le Député,

Le 29 avril prochain vous serez consultés sur le plan d'économies présenté par le gouvernement.

La FSU tient à vous alerter sur les conséquences de ce plan pour la Fonction publique et ses personnels.

La Fonction publique est créatrice de richesses (13% du PIB) et représente 20% de l'emploi en France. La FSU considère qu'il est temps de reconnaître le rôle qu'elle joue dans la cohésion sociale, l'activité et l'attractivité de notre pays.

Si la FSU acte positivement le maintien des engagements présidentiels en matière d'emploi pour les secteurs prioritaires (tout en restant très vigilante à ce que le budget 2015 traduise dans les faits ces créations), elle considère que le faire par redéploiement va continuer de fragiliser les autres secteurs tout aussi indispensables pour lutter contre les inégalités et les fractures sociales dans et entre les territoires,

Lors de ses annonces du 16 avril dernier, le premier ministre a en particulier confirmé la poursuite du gel du point d'indice de la Fonction publique, en application depuis le 1^{er} juillet 2010, pour les 3 années à venir. 7 années de blocage des salaires, c'est inacceptable.

Du fait de l'augmentation de la retenue pour pension engagée depuis 2010 et prévue pour se poursuivre jusqu'en 2020, les traitements nets diminuent ainsi chaque premier janvier.

Compte tenu de l'évolution des prix, le recul du pouvoir d'achat des traitements s'élève à la perte de deux mois de traitement par an en 2014 par rapport à l'année 2000.

Les statistiques de ministère de la Fonction publique traduisent aussi cette situation.

Ainsi l'indicateur ITN-GI «indice de traitement net-grille indiciaire» construit pour agréger les évolutions moyennes des traitements indiciaires dans la Fonction publique de l'État, qu'elles soient dues aux évolutions du point d'indice ou à celles de la grille de rémunération, est en recul en euros constants de 1,9% en 2012 et de 1,04% en 2013.

Une telle politique est particulièrement préjudiciable aux agents les moins bien rémunérés comme aux plus jeunes. La situation de la Fonction publique territoriale dont les agents sont pour les trois quarts classés en catégorie C et dont le salaire mensuel net médian se situe à 1635 € en 2011, l'illustre.

Parmi les trois versants, le versant territorial est celui qui connaît le plus fort recul du salaire moyen net en euros constants en 2011 avec -0,8%.

Pour les grilles de rémunération les plus faibles, comme pour les débuts de carrière, l'avancement d'échelon est trop faible pour compenser le gel du point d'indice.

Cette situation est lourde de conséquences pour les personnels, mais aussi pour la Fonction Publique qui manque maintenant d'attractivité et ne parvient plus à pourvoir tous les postes ouverts aux concours malgré le chômage.

Elle génère aussi une différence salariale entre les hommes et les femmes, que l'on pourrait combattre en reconnaissant pleinement les qualifications des filières féminisées, celles des métiers sociaux ou enseignants par exemple.

Sans compter que la fonction publique c'est aussi près d'un million d'agents non titulaires et 20% des agents qui sont au niveau du SMIC.

A ces mesures salariales le plan gouvernemental ajoute le gel des pensions de retraite.

C'est économiquement inefficace ! Qui peut croire que le seul effort des fonctionnaires, comme de l'ensemble des salariés, et maintenant des retraités, va combler un déficit alors que depuis des années, ils payent déjà pour enrayer une crise dont les causes sont liées d'abord à la financiarisation de l'économie.

C'est socialement injuste. Les fonctionnaires comme tous les salariés doivent pouvoir compter sur une amélioration de leur pouvoir d'achat.

La FSU tenait à vous informer que de tous les contacts que ses responsables ont avec les personnels de la Fonction publique, il remonte incompréhension et colère.

Elle vous demande de rejeter ce plan d'économies.

Pour sa part, la FSU appelle les agents de la fonction publique à faire du 15 mai une très forte journée de mobilisation et les retraités à manifester très nombreux le 3 juin prochain.

Nous vous prions de croire, Madame la Député, Monsieur le Député, en l'expression de nos salutations respectueuses.

** Le 29 avril, les 3 députés de l'Aude ont voté pour le pacte de responsabilité et ses 50 Mds d'économies...*

POUR LES RETRAITES, QUELLE REPRESENTATION ?

Dans les traitements des maladies, l'implication des malades est d'une importance vitale. Dans tous les cas, les dispositifs de prévention ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'avec la participation active des personnes concernées. Des associations de patients ont montré leur efficacité en s'élevant face à des scandales médicaux afin d'obtenir des mesures de réparation (médiateur, par exemple). Les usagers auraient beaucoup à dire sur les inégalités d'accès aux soins de plus en plus marquées.

Certes, la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades a permis une meilleure prise en compte des usagers dans les décisions en matière de santé, mais les résistances sont nombreuses :

- celles des professionnels de santé amenés à partager leur pouvoir face à des malades de plus en plus informés,
- celles des institutions et des pouvoirs publics tenus par des normes de gestion et les limites que l'état entend fixer aux dépenses.

Ces raisons ont amené la ministre des Affaires Sociales et de la Santé à commander à Madame Claire COMPAGNON qui fut directrice adjointe d'AIDES, un rapport particulièrement fourni (250 pages) visant à promouvoir la représentation et le rôle des usagers dans les instances de santé. Elle préconise de les renforcer dans les hôpitaux et cliniques privées ainsi que dans les EHPAD (article CRUQPC, unitaire 11 de février-mars). Une « maison des associations » s'ouvrira au nouvel hôpital de Carcassonne. Le président de la CRSA* de la région, anticipant les directives ministérielles, a provoqué une réunion regroupant les représentants des usagers dans cette instance et en les exhortant à défendre leurs droits.

Outre que les choix gouvernementaux de réduire drastiquement les dépenses laissent présager

quelques difficultés à réellement prendre en compte des besoins exprimés qui auront forcément un coût, les usagers actuellement reconnus dans les différentes instances sont issus du CISS (collectif inter associatif sur la santé). Il regroupe plus de 40 associations (de patients, mais pas seulement) au plan national et sa représentativité n'est pas contestable. Toutefois nous pouvons légitimement nous interroger sur le fait que les retraités, en tant que tels, n'y ont pas leur place. Pourtant, les plus de 60 ans représentent 21 % de la population (30 % à l'horizon 2035) et font l'objet de plus de 60 % des hospitalisations.

Mais le problème de la représentation des retraités ne s'arrête pas là. Dans le projet de loi « adaptation de la société au vieillissement », les CODERPA où les retraités peuvent être représentés par leurs syndicats, seraient remplacés par des conseils départementaux pour la citoyenneté et l'autonomie communs aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Le terme « retraités » disparaît et il n'est pas fait référence aux organisations syndicales. Des conférences départementales des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, regroupant divers acteurs doivent se tenir sans que les retraités, pourtant financeurs avec la CASA, en fassent partie. Au niveau national la représentation des retraités sera noyée dans un haut conseil de l'âge pléthorique. Les organisations syndicales sont « oubliées ». Avec la FGR, nous demandons une représentation des retraités à qualité par leurs organisations syndicales.

Force nous est de constater qu'en matière de démocratie représentative il y a loin du discours à une réalité qui nécessite notre intervention déterminée.

Guy AYATS

**Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie.*

François Rebsamen récuse le terme d'austérité...

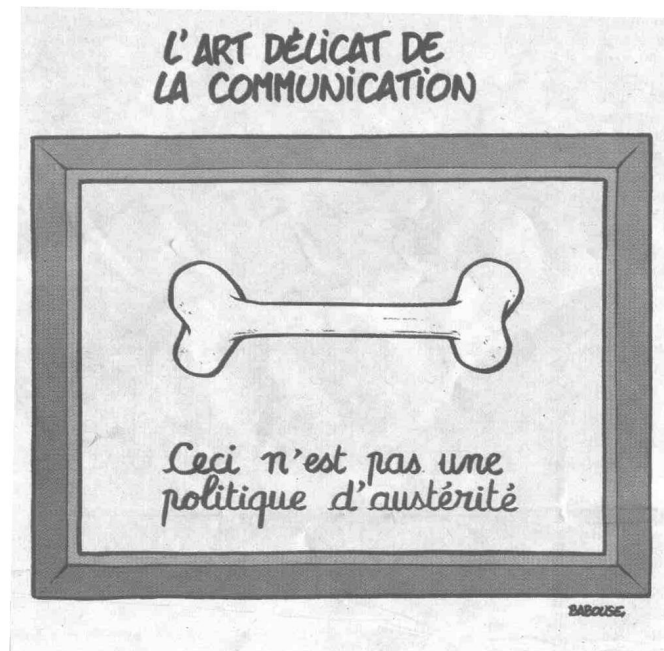
Le nouveau ministre du Travail, François Rebsamen, estime que le gouvernement, qui a annoncé cette semaine les détails de son plan d'économies de 50 milliards d'euros, n'était pas dans l'austérité mais « dans une gestion rigoureuse ».

« On ne peut pas laisser filer les déficits, on ne peut pas laisser augmenter la dette. 630 milliards d'euros pendant 5 ans, vous vous rendez compte ? C'est l'indépendance de notre pays qui est en jeu », a dit le ministre, invité sur une chaîne privée.

Pour François Rebsamen, « il est indispensable d'avoir une gestion rigoureuse, de faire des économies pour permettre de dégager des marges pour la croissance et l'emploi ».

Il a récuse le terme d'austérité.

« Moi, j'appelle ça une gestion rigoureuse. L'austérité, cela serait de diminuer les salaires, de faire ce qu'il s'est passé en Italie, en Espagne, en Grande Bretagne », a-t-il insisté...



STAGE DE FORMATION : L'ENJEU DU SALAIRE AVEC BERNARD FRIOT

Pour **RÉSISTER** à l'offensive contre les droits sociaux
Pour tracer ensemble des **PERSPECTIVES RÉJOUISSANTES D'ÉMANCIPATION**

MERCREDI 11 JUIN 2014
Foyer de CAPENDU
de 9h30 à 16h15

avec pause méridienne conviviale

Le choc démographique, le choc de la dette, le choc des déficits, le choc de compétitivité justifieraient les mesures du gouvernement : réduire les déficits en prélevant toujours plus sur le dos des salariés.

Notre avenir : travailler plus, cotiser plus, payer plus d'impôts, gagner moins, et avoir de moins en moins de services publics ?

C'est la crise, nous dit-on !

Comment contrer ce discours, avec quels arguments ?

Ce n'est pas la crise pour tous.

Une infime minorité profite. Les richesses existent pour faire autrement – comment ?

STAGE ORGANISÉ PAR DES MILITANTES ET MILITANTS DE LA FSU11



Bernard FRIOT,

Sociologue et économiste, professeur émérite à l'université Paris X. Il a effectué de nombreux travaux sur les systèmes de protection sociale, les retraites, et le salaire.

Il est membre de l'Institut européen du salariat et participe activement à l'institut de recherche de la FSU.

Attention :

pour participer à ce stage, il faut envoyer votre demande de « congé pour formation syndicale » un mois à l'avance soit avant le 11 mai 2014.

N'oubliez pas de renvoyer votre demande de participation à l'adresse de votre section syndicale.

Ce stage est ouvert à tous les collègues syndiqué-e-s ou pas !

La formation syndicale est un droit reconnu aux fonctionnaires stagiaires ou titulaires.

PARTICIPATION au stage syndical «L'enjeu du salaire» du 11/06/2014

A renvoyer au plus tard le lundi 09 juin 2014

- Par courrier à : Philippe DECHAUD 23 Rue Marcelin Berthelot 11000 Carcassonne

- Par mail à : fsu11@fsu.fr

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CODE VILLE :

TEL : @ (écrire lisiblement) :

ETABLISSEMENT :